

Avis de constitution

SOCIETE « TYCO EXPRESS » en abrégé « T.E »

Siège Abidjan – Cocody – Riviera faya, Lot 430 D,
Ilot 11B

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 25/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TYCO EXPRESS » en abrégé « T.E

»

Objet : Tous services de déménagement ;
La gestion des emballages de tous types d'affaires et tous les biens ;
Le commerce ;
L'import- Export, ;
La location ;
La logistique ;
Toutes activités de soutiens aux entreprises, .Et
pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan – Cocody – Riviera faya, Lot 430 D,
Ilot 11B

Dirigeant(s) M TOHON YOBO CONSTANT JOEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05142 du 05/05/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27904/GTCA/RC/2025 du 05/05/2025

